

## Avenir de la politique de cohésion : les réflexions s'intensifient

---

La politique régionale européenne (ou « politique de cohésion ») permet de financer des projets au service du développement des territoires. Les Pays de la Loire se sont ainsi vus octroyer près d'un milliard d'euros pour la période allant de 2014 à 2020, au service des zones rurales, des PME ou encore de la formation professionnelle.

Si nous n'en sommes qu'à la moitié de l'actuelle période de programmation, les réflexions sur l'avenir de cette politique européenne ont déjà commencé. Les États et les régions affinent peu à peu leurs positions et la Commission devrait publier d'ici la fin de l'année un rapport esquissant les premiers contours de la politique de cohésion post-2020. Il s'agira de trancher sur des questions de première importance, comme par exemple :

- cette politique doit-elle continuer à s'adresser à toutes les régions ?
- comment répondre efficacement à l'exigence de simplification des fonds européens ?
- sur la base de quels critères attribuer les fonds ?
- comment faire face à l'émergence de nouveaux défis ?

La commission du développement régional, où je siège au Parlement européen, sera au cœur des négociations. Afin de préparer ces échéances, je me suis investi dans la préparation du [document de position que mon groupe politique, le PPE, a adopté sur le sujet](#).

Je travaille par ailleurs en lien étroit avec les régions qui gèrent l'essentiel des fonds européens. À l'occasion d'une rencontre avec les représentants des régions françaises à Bruxelles, j'ai ainsi réitéré mon engagement pour la défense d'une politique couvrant toutes les régions et qui tienne compte des différentes réalités territoriales, dans un souci de subsidiarité et d'efficacité.

Les semaines et les mois à venir seront déterminants pour l'avenir de la politique de cohésion et je mettrai tout en œuvre pour défendre au mieux les intérêts de nos territoires ainsi que pour aboutir enfin à une [profonde simplification des fonds européens](#).